

DEMANDE D'ARRETE DE STATIONNEMENT POUR UN DEMENAGEMENT

La demande doit être adressée **au moins 15 jours ouvrés** (hors week-end et jours fériés) avant la date d'effet de l'arrêté sollicité. **En deçà de ce délai aucune demande ne sera traitée.**

DEMANDEUR

ENTREPRISE PARTICULIER

Nom et prénom ou raison sociale :

Adresse actuelle complète :

.....

Numéro de téléphone :

Courriel :

- **Merci de joindre :**
- *une pièce d'identité en cours de validité (pour les particuliers)*
 - *un extrait K-bis (pour les sociétés)*

ADRESSE CONCERNEE PAR LA DEMANDE

Adresse complète :

.....

Autres informations utiles (nombre de place de stationnement / véhicule / camionnette / camion) :

.....

.....

PLANNING (à noter que la durée doit être précise et définitive, elle ne pourra être modifiée)

<input type="checkbox"/> en date du (si une seule journée)
<input type="checkbox"/> du au inclus (3 jours maximum)
Autres informations utiles (le cas échéant) :
.....

L'arrêté municipal, la fiche de mise à disposition des panneaux et les explications vous parviendront à l'adresse mail indiquée sur votre demande, ou à défaut par retour de courrier (attention aux délais de la Poste).

ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

Je soussigné(e),
Nom / prénom ou raison sociale :
<ul style="list-style-type: none">• Certifie exacts les renseignements contenus dans la présente demande,• Certifie avoir pris connaissance de la procédure à suivre et m'engage à m'y conformer.
Nom et qualité du signataire :
Date de la demande :
Signature :

Document à transmettre : Attention au délai de 15 jours ouvrés hors week-end et jours fériés, la date retenue est celle de la réception du mail et non la date de signature de votre dossier.

- par mail :
 - demenagements-transports@ville-schiltigheim.fr
- par courrier (attention aux délais de la Poste) :
 - Hôtel de Ville - Service des Déménagements
110 Route de Bischwiller
BP 98 - 67302 SCHILTIGHEIM
- à remettre à l'accueil de la mairie pour transmission